

Les zones d'activité

Le Pays Voironnais propose une gamme d'espaces d'accueil couvrant l'ensemble des besoins des acteurs économiques :

- > parcs à vocation industrielle et haute-technologie : Centr'Alp, Bièvre Dauphine,
- > zones d'activités commerciales et/ou tertiaires comme Champfeuillet ou les Blanchisseries,
- > zones artisanales comme Chantarot à Vourey, Le Talamud à Saint-Blaise du Buis, Les Épagnes à Charancieu Pré Izard à Réaumont
- > sites dédiés aux acteurs de la filière sports, loisirs, santé/bien-être avec le Campus la Brunerie et le parc d'activités de Centr'Alp 2.

“ Avec 200 entreprises sur près de 360 hectares, dont 32 encore disponibles, Centr'Alp est le plus grand espace économique du bassin d'emplois grenoblois. ”

📄 TÉLÉCHARGER

- > Centr'Alp
- > Bièvre Dauphine - Rives
- > Chantarot - Vourey
- > Talamud - St Blaise du Buis
- > Les Eplagnes - Charancieu
- > Le Roulet - Coublevie
- > Parvis 2 - Voiron
- > Pré Izard - Réaumont

+ EN SAVOIR PLUS

- > 04 76 27 94 30
- > coralie.bernard(at)paysvoironnais(dot)com
- > sebastien.venet(at)paysvoironnais(dot)com

Une gestion raisonnée des zones

Le service économie assure l'entretien des zones d'activités existantes et à venir soit 38 actuellement : Signalétique interne/panneaux d'information, avis sur les enseignes privées, mobilier urbain, voirie, espaces verts, signalisation routière, marquage au sol, nettoyage du domaine public, éclairage public, réseau pluvial et gestion du domaine public (réponse aux DICT et des permissions de voiries).

Le service économie s'est engagé également dans une démarche de développement durable avec par exemple :

- > la mise en place d'une gestion raisonnée des espaces verts avec l'objectif de ne plus utiliser de désherbant chimique depuis 2012,
- > la gestion de l'éclairage public afin de diminuer des consommations d'énergie et les pollutions lumineuses,
- > le classement des bassins de rétention de Centr'Alp II en Espaces Naturels Sensibles par une convention signée avec le Conseil Général 38,
- > Les réhabilitations ou les créations de voiries intègrent les différents modes de déplacement : déplacement modes doux notamment les pistes cyclables tout en assurant la fonctionnalité des voiries et en permettant aux camions de circuler aisément sur les zones d'activités avec des largeurs de voiries adaptées.

Le service économie s'applique aussi à développer des services au sein des zones d'activités et à initier certaines démarches en partenariat avec les associations d'entreprises du territoire : mise en place d'une patrouille de

surveillance sur le parc d'activités de Centr'Alp, création avec la collaboration du service environnement d'une collecte spécifique dédiée aux professionnels.

EN SAVOIR PLUS

> 04 76 93 17 71

> [quentin.paillet\(at\)paysvoironnais\(dot\)com](mailto:quentin.paillet(at)paysvoironnais(dot)com)

Commentaires (0)

Les commentaires sont désormais fermés pour cet article.

40 rue Maitrejean
cs 80363
38216 Voiron cedex
Lundi - vendredi : 8h-12h / 13h30-18h
Tél. : 04 76 93 17 71

<http://www.paysvoironnais.com/bu-e-implanter/les-zones-d-ecole-be-708.html>